



FÉVRIER 2020 • N° 1010

Le PG-CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313

LA DERNIÈRE SESSION 2019 DU COMITÉ FÉDÉRAL S'EST DÉROULÉE À PARIS



Silence pour un instant de recueillement.

VEUVES

UNE ACTION FAVORABLE

Les Parlementaires lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2020 ont adopté, avec l'accord du Gouvernement, un amendement qui étend le bénéfice de la demi-part fiscale aux Veuves de plus de soixante-quatorze ans dont le mari a bénéficié de la Retraite du Combattant, quel que soit l'âge de son décès.

Donc, à compter du 1^{er} janvier 2021, les veuves dont les conjoints auront bénéficié de la retraite du combattant, pourront désormais bénéficier d'une DEMI-PART FISCALE dès lors qu'elles auront atteint l'âge de soixante-quatorze ans.

Nous sommes entrés dans l'année du 75^e anniversaire de la Libération des Camps de Prisonniers de Guerre. On évoquera des souvenirs, on parlera du passé, pour rappeler «ces jeunes années» en voici un deuxième récit de René LAPEYRE des Pyrénées Atlantiques.

LA LONGUE MARCHÉ OU LE MARATHON DU RETOUR

Parti à pied le 21 janvier 1945 de Graudenz, aujourd'hui Grudziadz dans ce qui était le couloir de Dantzig, nous devons arriver en Suisse le 4 ou 5 mai suivant. Plus de 100 km dans des conditions que seuls ceux qui les ont subies peuvent imaginer. Avec trois camarades condamnés à des peines plus ou moins importantes, j'arrive à la forteresse de Graudenz le 20 janvier 1945 pour y être incarcéré.

A peine en contact avec les anciens, nous apprenons que le bruit court que nous allons être évacués avant l'arrivée des Russes. Nous n'attendrons pas longtemps, dans la nuit, vers 3 ou 4 heures du matin, branle-bas de combat pour tout le monde. Le plus rapidement possible après avoir pris ce qui nous reste de ce que l'on nous a laissé, c'est-à-dire pas grand chose, la longue colonne des prisonniers quitte la forteresse. En tête de colonne sont nos officiers, une trentaine et les officiers allemands. Nous sommes environ un millier encadrés par nos gardiens, environ un tous les 15 ou 20 mètres.

Il fait très froid, moins 15, moins 20 peut-être et nous ne sommes pas très couverts. Les routes sont complètement enneigées, mais aussi totalement encombrées par des gens qui n'ont pas du tout l'intention d'attendre les Russes. Très peu d'autos, beaucoup de charrettes ou de fourgons, attelés à des chevaux ou des vaches, des voitures à bras et bien sûr la grande foule de gens portant valises ou sacs à dos.

Exactement les mêmes scènes déjà vues sur les routes de France en 1940. Nos gardiens ont beau gueuler pour nous faire de la place, ils sont débordés par cette véritable marée humaine. Pour eux le grand bordel a commencé, mais pour nous, dans un sens, c'est une aubaine. Ces gens ne sont pas partis sans emporter le plus de nourriture possible, ce qui nous permet de nous ravitailler de temps en temps.

€€

Bien sûr tout ce qui se mange ou se boit fait notre affaire. Nous ne sommes pas difficiles. Pour ma part, j'ai réussi en plusieurs fois à trouver du pain, de la charcuterie, des patates cuites encore chaudes, une petite boîte contenant un rasoir et quelques lames mais aussi un petit mot gentil en allemand pour souhaiter son anniversaire. J'ai eu aussi une bouteille de schnapps, qui nous a bien aidé en nous réchauffant et nous donnant un sérieux coup de fouet. Pour mes copains et moi nous ne faisons que récupérer une partie de ce que l'on nous avait volé. Cette pagaille bénéfique pour nous a duré trois ou quatre jours puis nos routes se sont séparées. Le bilan négatif s'est soldé par quelques prisonniers tués par les gardiens pour avoir été pris en flagrant délit. Je ne saurais en dire le nombre. Personnellement j'en ai vu un mourir. Les jours passent, début février, toujours de la neige, un peu moins à manger du fait de la pagaille monstre qui désorganise tout et surprend les Allemands plutôt habitués à une stricte organisation. Système D, débrouillardise, ils ne connaissent pas beaucoup (ça viendra avec le temps et les événements).

Je dirais un mot sur ce que nous avons appelé dans notre groupe, le marathon du retour. Entre 25 et 40 km par étapes entrecoupées d'une pause casse-croûte. Après quelques jours de marche, très mal nourris, nous reposant peu, beaucoup sont au bout de leurs forces, les moyennes horaires sont en chute libre. A notre grand plaisir, nous constatons que nos gardiens sont logés à la même enseigne.

Certains traînent sérieusement la patte et ne sont guère plus fringants que nous malgré une nourriture un peu plus abondante. Après quelques palabres, nous obtenons une pause horaire de 10 mn.

Je dirais que pour moi, ce n'est pas la panacée.

Le départ après les dix minutes de pause très pénible, il faut un bon kilomètre pour que les muscles des jambes retrouvent leur élasticité. Au fil des jours nous sentons chez nos gardiens une certaine lassitude. Nous ne faisons pas «ami ami», mais avec quelques-uns, des conversations très prudentes s'engagent nous permettant de saper autant que possible leur moral. Nous commençons à sentir aussi chez quelques autres une certaine peur, mais une appréhension de l'avenir. Bien sûr, ces changements de comportement que l'on peut observer ne concerne pas tous nos gardiens, et il faut quand même faire attention, certains ont la gâchette encore un peu nerveuse.

Avec plaisir nous constatons que petit à petit nos messages font leur effet sur un nombre toujours plus grand.

A ce sujet, voici une anecdote, je dirais plus rocambolesque que tragique. Après une dizaine de jours de marche, les articulations de mes genoux sont en très mauvais état. Enflures énormes qui me font beaucoup souffrir. J'ai du mal à suivre et pour ne pas avoir droit aux rebuffades de certains gardiens, je décide de m'évader de la colonne avec deux camarades.

(Lire la suite en page 14)

SOMMAIRE

La longue marche ou le marathon du retour	2/14
Editorial de Armand Fort	3
Compte rendu du Comité Fédéral	4/5
Compte rendu du Comité Fédéral	6/7
Les vœux de Mme Darrieussecq	8/9
Les Merlinettes	10/11
Le déminage	12/14
Publicité Mistral	13
Mots croisés de François Creseveur	15
Publicité Mistal	16



LA DOUBLE VOIE À SUIVRE !



NOUS sommes tous confrontés à un moment ou à un autre à rechercher la voie qui nous serait la plus aisée pour faciliter nos déplacements. Reconnaissons que notre réseau routier national offre de multiples possibilités. Nous sommes loin des chemins creux de nos campagnes reculées. On n'a donc que l'embarras du choix.

Notre Fédération Nationale pourrait être elle aussi placée devant la difficulté de déceler la bonne voie. Or il y en a deux qui doivent l'orienter principalement : celle concernant ses relations avec les Pouvoirs Publics et l'autre relative à la cohérence interne de son fonctionnement. Les deux doivent aller de pair pour maintenir une parfaite crédibilité de

notre grande organisation ACPG/CATM/OPEX/Veuves/Sympathisant(e)s.

La première de ces deux voies qui a trait à nos relations avec les instances publiques de notre pays tels que le Ministère de tutelle, l'ONACVG, l'UFAC, les organismes sociaux et financiers et évidemment les médias nécessitera de la part de nos représentants quels qu'ils soient beaucoup de perspicacité, de compétence et d'intuition à déceler les véritables intentions des interlocuteurs qui conduisent les pourparlers. Ceux-ci ont l'avantage d'avoir en leur possession la suprématie de la loi toujours conditionnée par le pouvoir financier. La marche de manœuvre est donc parfois étroite mais les sentiments ne doivent en aucun cas prévaloir sur les intérêts de ceux et celles que nous avons en charge car ils ont réglé une cotisation à une organisation en laquelle ils ont placé leur confiance au travers de leurs dirigeants. La détermination et l'approfondissement des dossiers doivent rester les leviers de décision quelles que soient nos appartenances philosophiques.

Depuis la création de notre Fédération Nationale des courants de pensée divergents ont parfois émergé, mais aussitôt aplanis au regard des intérêts à défendre de nos ami(e)s adhérent(e)s. C'est une preuve de démocratie respectueuse de la liberté de penser et d'agir.

La seconde voie qui nous guide et nous rassemble, c'est bien celle de la vie de notre Fédération Nationale. Reconnaissons qu'il est exceptionnel de constater qu'une organisation de cette importance ait vécu une accumulation d'évènements aussi difficiles en quelques mois. L'équipe dirigeante nationale de haut niveau pour ne citer que le Président, le Secrétaire général et le Trésorier nous ont été arrachés à notre amitié et notre affection. C'est une véritable décapitation. Personnellement, ayant été Président national adjoint, aux côtés de Jacques GOIJAT, de la toute première commission nationale CATM, je ne pouvais qu'apprécier la compétence de ces représentants dont les qualités étaient admises de toutes et de tous. Ils nous ont quittés trop tôt.

Nous n'échappons pas au vieil adage : **«Les hommes et les femmes passent mais les organisations demeurent»**. C'est bien là que notre deuxième voie pourrait être moins aisée à parcourir.

En additionnant la séparation de notre siège national historique et combien symbolique de la rue COPERNIC admettons que notre Fédération subit une véritable métamorphose dans son fonctionnement. A ce moment, nous devons souligner le travail accompli par nos représentants nationaux tant du côté des élus que des administratifs.

Et maintenant la barque se doit de continuer à voguer au gré des aléas. Pour que ce parcours se prolonge dans la sérénité, il nous faudra tenir compte des aspirations de toutes et de tous même si parfois des contradictions surgissent. C'est cela la démocratie libérale. Ceci ne peut se réaliser que dans le respect des règles élémentaires juridiques et administratives. L'approximation n'est pas de mise car elle laisse la voie au désintéressement et à la suspicion.

Puissions-nous toutes et tous emprunter LA VOIE qui débouchera sur un avenir confirmé de notre Fédération Nationale en toute **INDÉPENDANCE et LIBERTÉ**.



LA DERNIÈRE SESSION 2019 DU COMITÉ FÉDÉRAL S'EST DÉROULÉE À PARIS

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Mardi 26 novembre 2019, le Président Hubert Chazeau ouvre la séance et remercie les présents et leur demande de respecter une minute de silence à la mémoire de ceux qui sont disparus, Philippe Alphonse, Président de l'ADCPG-CATM de Guadeloupe, Bernard Laurent, Président honoraire de l'ADCPG-CATM de l'Essonne, Secrétaire Général de la Fédération de 1995 à 1998, Trésorier Général Adjoint de la Fédération de 1987 à 1994, Jean-Pierre Moreira, Président honoraire de l'ADCPG-CATM de l'Aisne.

Puis il annonce de nouvelles nominations en tant que Présidents départementaux, Aly Rambinaising, Président de l'ADCPG-CATM de Guadeloupe et M. Arsène Schaeffer, Président de l'ADCPG-CATM de l'Alsace.

Notre Fédération doit évoluer avec le temps et faire face à des difficultés particulières suivant les générations et les Présidents qui se succèdent. La transmission entre les PG et les CATM s'est faite en douceur, Jacques Goujat ayant collaboré avec eux pendant de nombreuses années. Nous étions, pour la plupart, des enfants de prisonniers de guerre. Les appelés en AFN ont tous connu les affres de la Deuxième Guerre mondiale avant d'être appelés pour les conflits d'Algérie, de Tunisie et de Maroc représentant des centaines de jeunes venant assurer la relève légitime.

Aujourd'hui nous devons assurer la survie du Monde combattant, en intégrant dans les rangs de la Fédération, les Veuves d'anciens combattants, les sympathisants, et aujourd'hui la porte est ouverte aux militaires ayant participé aux différents conflits hors du sol Français appelés Opex, autrefois appelés TOE pour Territoire d'Opérations extérieurs. Nombreux ont pris des responsabilités dans nos sections et nos associations départementales mais aussi au Bureau et au Comité fédéral. Nous les encourageons à s'intégrer plus encore dans la Fédération. L'heure de la fusion avec d'autres fédérations n'est cependant pas encore venue. L'année 2019 marquera un changement important dans la vie de la Fédération.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ FÉDÉRAL DU 9 AVRIL 2019

Gérard Poupa, Trésorier, donne lecture du pré-rapport des comptes et bilan(s) au 31 décembre 2018, présenté au nom du Bureau Fédéral réuni le 8 avril 2019 après en avoir pris connaissance et les avoir adoptés.

OUVERTURE DES TRAVAUX ACTIVITÉS FÉDÉRALES

Le Secrétaire Général présente, point par point, l'ensemble de ses activités fédérales.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Déménagement du siège Fédéral de la Fédération.

Le Président Chazeau invite Philippe Casteloot, Directeur administratif et financier, à prendre la parole, ayant orchestré depuis le début toutes les démarches et actions nécessaires.

Philippe Casteloot informe qu'un grand nombre d'archives ont été évacuées. Avec près de 70 ans d'archives, la tâche était difficile.

A ce jour, tout ce qui devait être mis en décharge est fait. Le 26 novembre la société de déménagement évacue tout ce qui doit être mis en garde-meubles. L'après-midi sera consacré à vider les armoires des bureaux et mettre le contenu en cartons.

Le lendemain, démontage de tous les bureaux.

Le déménagement devant avoir lieu jeudi 28 et vendredi 29 novembre avec le transfert au 7 rue Léo Delibes, dans le 16^e, adresse du nouveau siège social de la Fédération.

Pour certaines choses, ne justifiant pas d'être conservées, un tri a été effectué avec le Président Hubert Chazeau. De nombreuses archives, notamment du PG-CATM, des bureaux nationaux, avaient déjà été délocalisées. Un tri a été réalisé avec l'aide de Paulette Chovelon, Vice-présidente, ainsi que pour tous les livres de la bibliothèque.

De nombreux journaux datant d'après la guerre ont été conservés et archivés.

Serge Auffrédou précise que le téléphone, le fax et l'adresse email restent inchangés, et ce, pour tous les services (Secrétariat général, financier, et PG-CATM).

Le Président Chazeau explique le choix d'une location. Vendre le 46, rue Copernic a été facile, pour l'achat par contre, des agences immobilières nous ont fait perdre notre temps.

Il est vrai qu'il n'est pas aisé de trouver un immeuble qui corresponde en tous points à nos exigences. (surface conséquente, ascenseur, accessibilité, proximité métro, plain-pied, proximité transports, etc.)

LOI DE FINANCES 2020

Serge Auffrédou précise les avancées obtenues par la Fédération, Le Point PMI passe de 14,45 à 14,57 avec rattrapage au 1^{er} janvier 2019. Ce point présentait un retard de près de 9 %.

A l'origine la réunion d'une Commission tripartite avait été réclamée à Mme Darrieussecq et le G12 une commission quadripartite, (Gouvernement, parlementaire, associations et la présence d'un personnel de Bercy qui viendrait écouter). Mme Darrieussecq n'a pas dit non. Concernant le budget social pour 2020, pas d'avancée cette année. Serge Auffrédou indique que le budget n'est cependant pas trop en récession par rapport à nos prévisions, surtout en tenant compte des effectifs en baisse.

Bercy souhaiterait la fiscalisation de la Retraite du Monde combattant. La Fédération tient bon en muselant ce projet qui serait une atteinte au droit à réparation.

En résumé, le Monde combattant a réussi à conserver ses droits, précise Serge Auffrédou. Il ne faut, en aucun cas, toucher au droit à réparation souligne le Président Hubert Chazeau.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Armand Fort (Vendée). Attention au maintien de nos services départementaux. Il n'est pas question d'avoir des offices départementaux à

plus de 250 kilomètres. Il faut exiger un service de proximité qui doit être jugé et défini en partenariat entre les représentants du Monde combattant, quels qu'ils soient, et les représentants administratifs et politiques.

Serge Auffrédou reprend en disant que cette question a bien été posée à Mme Darrieussecq et les trop grandes distances n'étant pas admissibles face notamment à un Monde combattant vieillissant. Ce message a été réitéré avec insistance au Président de la République lors de la cérémonie du 8 Mai dernier. Lequel s'était engagé à ne pas toucher aux Services départementaux, la régionalisation ne serait pas pour demain.

Hubert Chazeau ajoute que la Fédération est tout à fait consciente de ce grave problème et quelle est bien décidée à se battre. Il ajoute qu'il ne croit pas à la régionalisation mais que les services des ODAC seront plutôt réintégrés dans les préfectures, cependant il ne faut pas s'attendre à trouver un bureau spécifique. C'est pour cela qu'il va falloir se battre.

Pierre Bellet (Ex Seine-et-Oise), Membre d'Honneur souhaite apporter un renseignement complémentaire. Les services départementaux de l'Onacv n'auront plus à traiter les cartes du combattant à compter de janvier 2020, sauf celles de deux départements, le 75 (Paris) et le 92 (Hauts-de-Seine) qui ont un nombre important de dossiers en attente et qui seront traités jusqu'en 2021.

Le Président Hubert Chazeau ajoute que dans les bureaux départementaux, bien souvent il y a un Directeur et une salariée, et même parfois, le directeur se retrouve seul.

Yves Allanet (Ille & Vilaine/Côtes d'Armor). Il souhaite confirmer les dires de Pierre Bellet. Hubert Chazeau précise que dans certains départements la somme allouée n'arrive pas à être utilisée et cette somme est renvoyée à Bercy. Ce qui est d'autant plus dommage car nous ne nous manifestons pas suffisamment auprès des services de l'Onac. En ne faisant pas remonter suffisamment de dossiers, cela fausse totalement la demande de besoins réels et légitimes.

Les dossiers de secours sont trop peu nombreux pour une prise de conscience par les autorités de la nécessité et de la légitimité des services de l'Onac.

Armand Fort. La Fédération doit faire connaître sa position sur ce sujet grave, notamment par un écrit, dans le journal Le PG-CATM, ou par un communiqué sur Internet, car de nombreux adhérents s'inquiètent. Feu le Président Goujat, maintenait l'indépendance de notre Fédération pour faire perdurer la défense des droits de manière très précise et claire.

Hubert Chazeau est d'accord et explique que c'est le principal souci de Serge Auffrédou aux réunions du G12, et qu'il ne manque pas de faire entendre haut et fort, les revendications de la Fédération.

POLITIQUE FINANCIÈRE DE LA FÉDÉRATION

Gérard Poupa, Trésorier, annonce la situation financière au 30 septembre 2019 tant pour le fonctionnement du siège que pour le social. A ce jour notre trésorerie est confortable, bien qu'il y a 5 ans elle s'élevait au double. Gérard Poupa précise que le prix de vente de l'immeuble de la Rue Copernic n'est pas compris encore dans cette situation financière. Il ajoute que si la signature n'était pas intervenue avant le 15 décembre 2019, un dédit de plus de 2 millions d'euros devait être versé.

Maintenant, l'urgence est de trouver un nouveau local. Certaines propositions ont été faites et examinées soigneusement puis exclues car ne répondant pas à nos critères de recherche. Pour les immeubles en copropriété il faut s'informer sur le montant des charges, et dans tous les cas, du montant des impôts locaux, pour lesquels souvent il est observé de grandes disparités, suivant la date de construction de l'immeuble, la superficie, la situation,

Cela peut aller du simple au quadruple.

Armand Fort sur l'alimentation de notre fonds d'action sociale, qui, inévitablement va en diminuant chaque année, demande s'il ne serait pas possible de retenir à destination de ce fonds d'action sociale un

pourcentage, sur la vente que nous avons réalisée, égal à celui utilisé pour le traitement des dons et des legs, ce qui permettrait de consolider l'avenir de ce fonds d'action sociale.

Gérard Poupa répond que comptablement parlant les fonds de la vente de l'immeuble vont au siège. Mais rien n'empêche de transférer vers le social des fonds venant du siège. Cette décision doit être prise par le Bureau et le Comité fédéral. Par ailleurs, le social n'est pas destiné à alimenter des caisses d'associations départementales.

Hubert Chazeau ajoute que la Fédération a été sollicitée avec insistance pour placer de l'argent à «la Française des Jeux», par plusieurs Fédérations. Au vu de cela il a pris la décision de refuser. Décision applaudie par l'assistance.

Hubert Chazeau, juste avant la pause, est informé du décès de 13 militaires dans un accident d'hélicoptère au Mali. Il propose d'observer une minute de silence en leur mémoire. Il demande à Paulette Chovelon de rédiger une réaction à cette tragédie qui sera publiée sur le site internet de la Fédération, ainsi qu'un message de sympathie envers leur famille.

Jean-Marie Contal (Haute Garonne) propose qu'une partie du revenu de la vente du siège soit utilisée pour aider notre presse qui s'avère être un important coût pour les associations.

Hubert Chazeau lui répond que si son journal perdure, c'est qu'il est financé en partie par des fonds de la Fédération. Pour que la presse continue il faut un élan de solidarité entre tous, surtout quand il n'y a que 20 associations sur plus de 80 qui prennent le PG-CATM. Que chacun médite sur ce sujet.

AVENIR DU MONDE COMBATTANT

La transition avec les PG s'est faite en douceur, malgré peut-être quelques difficultés dans certaines sections où les CATM n'étaient pas acceptés pour diverses raisons. Ce qui n'a pas facilité leur intégration, la situation actuelle est différente. Il y a moins de conflits et de militaires engagés. La succession se fera toute seule dans les années à venir. La porte est ouverte aux Opex. Mais ne pas oublier l'implication des Veuves qui se sont investies dans notre Fédération et qui sont nombreuses, et les sympathisants, les descendants, pour assurer la continuité de notre Fédération.

• L'arrivée des Opex ne sera probablement pas une arrivée en masse, le pourcentage est assez faible dans nos associations départementales et ce ne seront pas les effectifs nécessaires pour faire perdurer la Fédération. A nous de trouver la solution à ce problème.

Jean-Philippe Huet (Cher) demande quel est l'avenir des associations et en particulier celui des Opex dans notre Fédération. Lui-même Opex, se sent personnellement très isolé, sans outil pour recruter. Il propose de réfléchir dès maintenant à un rapprochement ou la mise en place d'une commission au sein du Bureau pour réfléchir à ce problème, développer l'outil l'informatique, etc. pour arriver à recruter.

Hubert Chazeau lui répond que la fusion avec une association d'Opex ne va rien nous apporter. Ils bénéficieront de notre capital, notre siège social, mais ils ne nous apporteront rien en contrepartie. La réflexion est déjà en route pour essayer de trouver des solutions, par le biais de deux membres Opex au sein du Bureau Fédéral qui s'attaquent au problème.

Pierre Destarac – (Opex - Ariège) membre au Bureau fédéral répond à J.P Huet. 2 500 Opex sont adhérents à la Fédération, c'est-à-dire autant que l'ANOPEX et c'est plus que la Fname. Le rôle des Opex est d'aider progressivement les départements gérés par les CATM quand ceux-ci deviennent trop âgés. Ils prennent leur place. Pour l'instant, les CATM ont encore quelques années devant eux.

Jean-Louis Lafranchi (Pyrénées Orientales) prend la parole pour indiquer la marche à suivre aux Opex. Dans son département (160 Opex sur 3000 adhérents) trois membres du Bureau départemental sont Opex et un Vice-Président en charge des Opex a été désigné.

(Suite page 6)

COMPTE RENDU DU COMITÉ FÉDÉRAL (suite)

Pascal Sophys fait remarquer qu'en allant sur le site de la Fédération, dans le nom FNCPG-CATM, n'apparaît pas le mot Opex. Ce à quoi le Président Chazeau lui répond que les départements doivent d'abord commencer par inclure le mot Opex, la plupart ne l'ayant pas intégré eux-mêmes dans leur intitulé, avant de le réclamer pour la Fédération.

Hubert Chazeau ajoute que dans les départements où l'armée est implantée, il n'est pas possible de faire grand-chose pour arriver à récupérer des Opex.

Jean-Pierre Machuel (Charente) se présente comme Opex responsable des Opex dans une petite amicale depuis quatre ans, comme secrétaire général du département. Il est volontaire pour prendre la Présidence de la Charente en avril/mai prochain. Il n'est pas tâche aisée de convaincre les soldats du département d'adhérer à notre Fédération. Ce sont des jeunes encore en exercice et ne sont pas disponibles pour des postes à responsabilité ou des missions au sein de son amicale.

Gérard Poupa indique qu'en entrant à la Fédération, on hérite d'une tradition familiale, associative. La Fédération est rompue à la discussion avec les Pouvoirs publics. Que va peser une association, ou une amicale seule d'ici quelques mois voire quelques années face aux Pouvoirs public en restant isolés ? Il répond à Pascal Sophys sur le terme Opex qui n'est pas dans notre intitulé. La Fédération a été constituée par les Prisonniers de guerre, et son nom officiel est «FNPG».

Par la suite la modification du titre introduisant le terme CATM a été refusée, c'est pour cela qu'il est écrit FNPG dite «CATM». Cela étant, rien ne nous empêche d'intégrer le terme Opex, sur les drapeaux, etc. La Fédération est une association d'anciens combattants regroupant tous les âges et tous les types de combattants. Déjà deux Opex font partie du Bureau Fédéral et seront un jour plus nombreux. La Fédération est ouverte à tous mais il faut apporter sa volonté et son énergie pour la faire perdurer.

Serge Auffrédou apporte une précision importante. Tous les Opex sont représentés au G12, sauf l'Anopex, qui, de fait, ne peut les défendre. Un participant propose de faire de la publicité dans le PG-CATM pour attirer les Opex.

Pierre Destarac. Beaucoup d'Opex sont réservistes et sont pris par l'armée pour 90 jours, soit pour sentinelle, soit pour les compagnies de réserve des régiments. Ils rentrent dans l'institution militaire et côtoient ceux qui sont déjà des Opex ou de futurs Opex. C'est au niveau départemental que se fait ici le recrutement. Au niveau national, deux projets sont en cours. L'édition d'un dépliant à trois volets, commun à tous les départements et comportant toutes les informations à donner aux Opex. Second projet en cours, la création d'un insigne spécifique pour les Opex à apposer sur les médailles, Mérite Fédéral ou autre. L'évolution est en route et va progresser doucement.

Armand Fort signale qu'il y a des années que les Opex ont été introduits en Vendée. Au moins cinq Opex sont présents au Bureau sur les douze existants et occupent des postes clés. Le problème des Opex c'est leur dispersion dans la nature. Dans le domaine de la défense de droits, il rappelle que les 120 jours dont bénéficient les Opex actuellement pour l'obtention de leur carte en territoire opérationnel est l'œuvre de la Fédération. Pour obtenir une telle mesure, seuls, les Opex n'y seraient pas parvenus. La plus grande crainte envers les élus publics est qu'ils orientent la défense de droits vers un professionnalisme combattant.

Christian Buffet (Opex - Somme) membre du Bureau Fédéral – souhaite revenir sur la méthode de recrutement des Opex.

En 1992 la France est intervenue en ex-Yougoslavie avec des régiments composés d'appelés volontaires dits «service long» qui ont fait dix-huit mois, voire deux ans de service en ex-Yougoslavie ou au Kosovo, au Liban ou dans des missions en Afrique, de 45 ans d'âge, posent un problème d'identification pour leur recrutement si ce n'est que le bouche-à-oreille.

La plupart ignorent leurs droits (carte du combattant,...) et qu'ils sont reconnus comme combattants dans leur unité. Une démarche importante est à entreprendre sérieusement dans le recrutement de ces jeunes qui sont des Opex potentiels qui peuvent nous rejoindre.

Hubert Chazeau ajoute que la publicité doit aussi se faire dans la presse locale, pour toucher plus de monde que dans le PG-CATM qui n'est reçu que pour nos adhérents, et par des permanences dans les associations et sections.

Projet de modification du règlement intérieur

Hubert Chazeau précise qu'il a été abordé en interne, les grandes lignes ont commencé d'être ébauchées, mais suite au déménagement et problèmes rencontrés actuellement, le sujet sera remis à l'ordre du jour au premier trimestre prochain.

NOS CÉRÉMONIES

Cérémonie officielle : 5 Décembre

Hubert Chazeau indique que les déplacements en province étant très limités voire inexistant en raison de la grève de la SNCF et conseille aux associations de participer dans leur département.

Cérémonies fédérales : 3 Septembre - 16 Octobre

L'an prochain, la Cérémonie aura bien lieu à l'Arc-de-Triomphe, indique le Président Chazeau, par contre la réception au siège ne pourra avoir lieu sauf si d'ici là, la Fédération retrouve des locaux appropriés qui permettront de continuer cette tradition.

La Cérémonie du 16 octobre s'est bien déroulée cette année. Près de 400 porte-drapeaux et plus de 1000 personnes y participaient. Cette année, contrairement à 2018, le Préfet était présent et heureux de participer. Une lettre de remerciement a été adressée au nom des adhérents ajoute Hubert Chazeau.

NOS CONGRÈS

Congrès départementaux

Tous les membres du Comité fédéral sont habilités à représenter la Fédération dans les départements. Privilégier les représentants venant de départements limitrophes pour limiter les frais.

Le Congrès national 2020 à Paris les 28 au 29 mai 2020.

Roger Barbieux (Paris – Hauts-de-Seine) prend la parole. Il a tenu à présenter sa candidature, Jacques Goujat lui ayant demandé, il tenait à respecter cet engagement. La candidature a été retenue par le Bureau fédéral. Le 28 mai prochain, l'accueil des participants se fera dans les Salons de l'Aveyron à Bercy Village. Tirage au sort de la lettre pour l'établissement des bulletins de vote ; la lettre D est tirée au sort et l'ordre des noms sur le bulletin de vote commence par cette lettre.

LIBRES ÉCHANGES

Sur notre organisation

Le Président Chazeau soumet au Comité Fédéral réuni une requête de Lucien Marès, membre d'Honneur qui souhaite que Mme Goujat soit nommée membre d'Honneur.

Cette requête est acceptée à l'unanimité. La même demande est faite concernant M. Nivet (Indochine) et est acceptée sous réserve de l'accord des Membres d'honneur.

Pierre Bellet (membre d'Honneur) intervient et indique qu'il n'y a qu'une règle dans les membres d'honneur, c'est le Président qui prend la décision quand il s'agit d'une personne non militante au Comité fédéral ou dans les associations départementales.

Georges Merle (Puy-de-Dôme) propose de présenter M. Nivet, adhérent de longue date, aux nombreux nouveaux présents aujourd'hui. C'est un ancien d'Indochine et il s'est très longtemps chargé

de la rubrique mots-croisés au PG-CATM national, ainsi que de la rédaction de nombreux articles.

SUR NOTRE POLITIQUE SOCIALE

Pierrette Sarrazin (Vendée) indique que le sujet moteur du moment, ce sont les catastrophes naturelles : Séisme en Ardèche-Drôme, puis les inondations dans le Var et dans les Alpes-Maritimes dont elle a rencontré ce jour le Président qui compte dans son département de nombreux sinistrés.

La Fédération a déjà réagi pour soutenir.

Bernard Moerman (Hérault) tient, au nom de tous ses collègues de l'Hérault et de l'Aude, à remercier la Fédération pour sa rapidité de prise en charge suite à une catastrophe.

Pierrette Sarrazin poursuit en indiquant que la Commission sociale étudie en ce moment toutes les demandes de subventions de fin d'année. Il est important de respecter les règles et la liste des justificatifs qui vous sont demandés.

Sur notre communication : le site internet de la Fédération

Paulette Chovelon (Isère). Des améliorations seront certainement à apporter progressivement au fil du temps. Pour ce faire, nous sommes en lien permanent avec notre prestataire de services dont la réaction à nos sollicitations est plus que positive. Notre site est un site qui vit. La développeuse du site a été reçue au siège de la Fédération et il a été décidé de procéder à des formations en interne des secrétaires, Mmes Bracquart et Parthenay pour leur permettre d'intervenir sur le site. Nous discuterons de l'insertion d'une page spécifique aux Opex. L'information remonte-t-elle jusqu'à la Fédération ?

Pascal Sophys signale qu'il a adressé plusieurs articles sur les Opex ou sur les Harkis, destinés à une parution dans le PG national, mais qu'ils sont parus chaque fois dans le PG départemental.

Georges Merle a effectivement constaté des manquements. Des articles peuvent arriver dans plusieurs boîtes email, il conseille d'attribuer une boîte email spécifique pour les articles des PG national et départemental ainsi que pour internet.

D'autre part, tous les emails concernant le PG-CATM ou internet, devront se faire avec l'adresse email :

secretariat.general@fncpg-catm.org.

Armand Fort (Vendée) fait remarquer que la plupart des associations départementales ne tournent pas avec internet ou par intermittence. Dans le domaine de l'actualité, il faudrait que ce thème soit pris en charge par une personne dédiée.

Le Président indique qu'il est en contact plusieurs fois par semaine en étant à l'affût des informations émises par les médias, et par l'Agence France-Presse en particulier.

Jacques Bastié (Tarn) demande s'il est normal qu'avec 120 000 adhérents ne soient vendus que 30 000 journaux.

Hubert Chazeau lui répond qu'ils sont envoyés aux personnes qui paient le journal.

Serge Auffrédou ajoute que certaines associations éditent leur propre journal.

Le Président répond qu'il n'est pas possible d'envoyer 11 journaux par an pour une cotisation versée à la Fédération de 3,20 €.

M. Bastié demande à ce que tous les adhérents prennent le PG-CATM. Leur propre journal sera un plus. Le Président et Serge Auffrédou sont d'accord avec M. Bastié.

Serge Auffrédou tient à signaler qu'en cas de décès d'un Président départemental, il lui est difficile de se rendre aux obsèques, quand cela arrive dans une localité éloignée ou quand son agenda ne le permet pas. Pour honorer la personne que nous avons perdue, il est nécessaire de nous aider dans cette démarche.

QUESTIONS DIVERSES

Armand Fort. Il y a une multiplication des drapeaux «soldats de France» et «Devoir de mémoire».

Armand Fort ajoute qu'un texte légal interdit à un adolescent de

moins de 16 ans de défilé le jour du 14 juillet. Prévenir les parents pour que leurs enfants ne se fassent pas embrigader à un âge trop bas. **Hubert Chazeau** signale que le drapeau tricolore est de plus en plus déposé aux obsèques de Veuves. Attention aux dérives.

Le Président passe la parole à Pierrette Sarrazin (Vice-Présidente). Après avoir eu connaissance du vote du 13 novembre 2019 à l'Assemblée nationale, des amendements permettant aux veuves d'anciens combattants de bénéficier de la demi-part fiscale à 74 ans alors que leur défunt mari n'en aurait pas bénéficié, Pierrette Sarrazin fait particulièrement remarquer en s'en félicitant, que de nombreux passages ont été repris, mot pour mot, de la motion des Veuves de la Fédération rédigée cette année. Depuis 2011, régulièrement chaque année une motion est rédigée pour intervenir auprès de tous les parlementaires, et même de Mme Darrieussecq à laquelle il a été démontré l'injustice flagrante dont les veuves font l'objet dans l'attribution de la demi-part.

Laquelle avait annoncé mettre le sujet à l'étude. Pierrette Sarrazin souligne que rien n'est acquis encore, le texte devant passer devant le conseil constitutionnel. Mais le principal a été démontré, l'injustice. Celles dont le mari décédait à 50, 72 ou 73 ans, arrivaient à 74 ans sans bénéficier d'aucun avantage...

Il faut maintenant attendre la fin de l'année 2019 pour être assurés que cette mesure, qui concernerait toutes les générations du feu et qui serait applicable le 1^{er} janvier 2021, soit définitive.

Nicole Chrétien (Ardèche/Drôme) souhaite que les décisions ne soient pas prises trop rapidement par les Pouvoirs publics. L'Onac spécifie bien aux veuves que ce n'est pas la carte de ressortissante qui donne les droits, mais les droits qui permettent d'obtenir la carte. C'est contraire à ce qui est dit actuellement. Le conjoint doit avoir demandé sa carte de combattant, ceux ne l'ayant pas fait mais qui ont le TRN et effectué leur devoir de soldat ne peuvent bénéficier de la carte de combattant. Ce qui est une négligence du droit du combattant.

Pierrette Sarrazin ne peut lui répondre pour le moment.

Jacques Bastié. M. Bastié demande à la Fédération le rétablissement du non-paiement de la taxe de séjour et le droit de pêche pour les anciens combattants et notamment les handicapés.

Le Président Hubert Chazeau souligne que de nombreuses demandes n'ont pas encore abouti, mais il n'est pas impossible que cela puisse se faire. Cela n'est pas une priorité mais un courrier sera adressé à Mme Darrieussecq en ce sens.

Yves Allonet. Il faut se battre pour que tous ceux qui ont fait l'Algérie, leur veuve doivent avoir automatiquement la demi-part même si le conjoint est décédé à 25 ans. En réponse, le Président préconise la prudence, car si le gouvernement redemande un vote, tout peut être remis en question.

Armand Fort rejoint Yves Allonet sur le fonds, mais pas sur la forme. L'attribution de la Carte du combattant à la troisième génération du Feu a connu de nombreuses évolutions depuis 1974. De nombreux décès sont intervenus avant 65 ans et les unités de ces camarades ont été reconnues comme combattantes opérationnelles après leur décès. C'est incontestablement un nouveau sujet à défendre, concernant les veuves d'anciens combattants «fictifs» qui sont devenus «réels» par la suite.

Hubert Chazeau précise que dans les 39/45 beaucoup n'ont pas obtenus la carte et la Fédération se bat toujours sur ce point.

Georges Merle. Le processus habituel parlementaire va avoir lieu, il ne faut pas laisser croire que c'est acquis. Il souhaite qu'il y ait un support d'information commun à tous les départements. Il ajoute qu'il ne faut pas confondre la carte du Combattant avec la Retraite du combattant. Certains ont la carte mais refusent la retraite.

Hubert Chazeau ajoute que cela sera fait. Un communiqué sera adressé dans toutes les Associations.

Sans autre question diverse la séance est levée à 12h15.



Mme Geneviève Darrieussecq Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées a présenté ses vœux au Monde Associatif Combattant et Porte-drapeaux à Paris, le 21 janvier 2020

L'engagement est par essence un acte de solidarité

Mesdames et Messieurs, les Présidents,
Membres du Monde associatif combattant et
Porte-drapeaux,
Mesdames et Messieurs,

L'engagement est par essence un acte de solidarité.

Parce qu'avec leurs frères d'armes, d'active ou de réserve, ils assurent quotidiennement notre sécurité, nous rassurent et nous protègent, j'ai souhaité qu'une délégation de militaires de l'opération Sentinelle soit présente aujourd'hui.

J'ai voulu qu'ils se tiennent aux côtés des pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides, aux côtés de femmes et d'hommes marqués par notre histoire combattante et imprégnés de l'amour de la France.

Il y a un fil tendu entre chacun de ces militaires et chacun de ces pensionnés, un fil qui transcende les générations, un fil qui unit les combattants d'hier à d'aujourd'hui. Qui les rassemble dans la grande famille du monde combattant. Ce fil est celui de l'engagement pour la Nation. C'est ce fil que je vous propose de suivre.

S'engager pour servir son pays n'est jamais une facilité. C'est un don de soi qui peut aller jusqu'au sacrifice suprême. Et nous pensons tous avec émotion, aux vingt-six militaires morts au combat ou en entraînement en 2019 ainsi qu'à leurs proches et à leur famille.

A cet engagement répond une solidarité et un soutien sans faille de la Nation et de ses représentants.

Solidarité et engagement ! Tels sont, depuis deux ans et demi, les racines de mon action aux côtés de Florence Parly, dans les missions qu'elle m'a confiées. Et chaque jour, c'est avec fierté et enthousiasme que j'agis au service du lien entre les armées et la nation, au service du monde combattant et de sa mémoire, au service du bien-être quotidien de nos militaires.

Je ne pourrais toutefois rien faire seule. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont aidée pour le travail accompli au cours de l'année écoulée et pour tout ce que vous ferez encore cette année. Evidemment, le Secrétariat Général pour l'Administration et toutes ses directions, en particulier la DPMA et la DSNJ, les équipes des états-majors, celles du Service de Santé des Armées, celle de la DiCoD, celle du gouverneur militaire de Paris que je remercie de nous accueillir dans ses salons aujourd'hui. J'adresse mes remerciements au SHD et à l'ECPAD qui œuvrent à nos côtés pour la mémoire, aux équipes et aux directions de nos opérateurs, notamment de l'ONAC et de l'INI, ainsi que nos trois grands musées qui se modernisent, se développent et se rénovent. Je salue les présidents d'associations du monde

combattant et tous leurs membres. Je sais pouvoir compter sur vous et sur la confiance mutuelle que nous avons tissée.

Je salue très amicalement tous les porte-drapeaux de France qui mettent le tricolore au cœur de chacune de nos cérémonies et cela dans toutes nos communes. Je remercie Monsieur le délégué national de l'Ordre de la Libération et les représentants des fondations mémorielles.

Je veux également dire merci au cabinet civil et au cabinet militaire de Florence Parly qui sont pour nous un soutien précieux.

Et bien sûr remercier Eric Lucas et l'ensemble de mon cabinet. Une petite équipe, une cavalerie légère d'une grande efficacité !

Engagement et solidarité ! Voici, Mesdames et Messieurs, les deux phares qui nous ont permis de faire bouger nombre de lignes et de faire avancer nombre de sujets depuis 2017 pour le Monde combattant d'hier et d'aujourd'hui, pour la transmission mémorielle et enfin pour le lien armées-jeunesse. Je veux d'abord évoquer les actions de solidarité envers ceux qui se sont engagés et ceux qui s'engagent aujourd'hui.

Les anciens combattants sont l'objet de toute mon attention, de celle également du président de la République et du Premier ministre. Avec leurs représentants, nous avons instauré un dialogue inédit, nous avons veillé à maintenir toutes les mesures de réparation accordées par la Nation, nous avons identifié les mesures d'amélioration possibles. Et lorsque j'ai eu des choix à faire, j'ai toujours eu la recherche de l'équité pour principe directeur et la volonté d'améliorer la reconnaissance.

Harmonisation du calcul des pensions militaires d'invalidité. Revalorisation de ces mêmes pensions versées au conjoint survivant d'un grand invalide de guerre ayant passé 15 ans de soins constant auprès de lui.

Avec la volonté des parlementaires, extension de la demi-part fiscale dès 2021 aux veuves de 74 ans dont le conjoint a perçu la retraite du combattant quel que soit l'âge du décès du conjoint.

Amélioration de la reconnaissance des Harkis et mise en œuvre, en 2019, d'un dispositif de solidarité propre aux enfants d'anciens Harkis en difficulté. A ce jour, plus de 600 aides ont été accordées.

Attribution de la carte du combattant 62-64.

35 108 précisément au 31 décembre ! A terme, 50 000 anciens militaires bénéficieront de cette avancée. Le Président de la République s'était engagé à le faire, nous l'avons fait.

Rétablissement par la loi des avantages tarifaires pour le transport ferroviaire accordés à certains pensionnés.

Maintien de la dotation d'action sociale de l'ONAC-VG à 26 millions d'euros et cela malgré la baisse du nombre de ressortissants.

Elle constitue une aide précieuse pour les enfants, pupilles de la Nation, les veuves d'anciens combattants ou les anciens combattants eux-mêmes.

Par ailleurs, nous continuons à avancer. Comme je m'y suis engagée, je lancerai les consultations permettant la mise en place, à la fin de cette année, d'une commission tripartite (Gouvernement, Parlement, associations) chargée d'analyser l'évolution du point PMI.

Toutes ces mesures sont ou seront effectives. Elles étaient très largement attendues et relayées par les associations du Monde combattant et par de nombreux parlementaires ; que je remercie d'être nombreux ici aujourd'hui.

Je veux saluer l'ensemble des députés et des sénateurs pour leur engagement, dans leurs assemblées respectives comme sur leur territoire, auprès du Monde combattant et pour leur plein appui dans l'attention portée à nos militaires d'aujourd'hui.

Dans nos armées, les blessés sont une priorité. Je leur adresse un message de soutien. Permettez-moi aussi, avec ma fibre de médecin, de souligner le rôle fondamental du SSA et de tous ses personnels. Je pense à nos médecins, infirmiers, psychologues militaires qui mènent partout un travail formidable, y compris sur nos théâtres d'opération.

Pour créer un centre de reconstruction physique et psychique d'exception, nous appuyons le plan de transformation de l'Institution Nationale des Invalides et finançons un vaste projet de restructuration. Les premiers travaux vont commencer en mai 2020.

Plus globalement, le parcours de soins a été revu et amélioré, les aides à la reconversion ont été renforcées et le ministère accroît ses efforts d'inclusion.

Sur ces sujets, comme sur tant d'autres, nous avançons ! Nous préparons l'avenir. Et nous le faisons ensemble.

Les besoins de demain ne seront plus ceux d'aujourd'hui. Le monde combattant évolue. Ainsi, nous travaillons à la transformation de l'ONAC-VG pour que l'Office dure, s'adapte et s'améliore. Je compte sur sa directrice, Mme Peaucelle-Delelis, pour poursuivre et accompagner ce travail tout en maintenant un des atouts de l'ONAC-VG, son maillage territorial.

Soyez tous rassurés : la « maison du combattant » continuera à vous accompagner au plus près.

Etre solidaires de nos armées, c'est prendre soin des femmes et des hommes qui servent la France,

qui s'engagent pour sa défense, c'est réaliser ce que nous avons appelé une LPM «à hauteur d'homme». Florence Parly en a fait une priorité et y met toute son énergie. Auprès d'elle, je m'assure de la bonne réalisation des objectifs... Le ministère des Armées poursuit une politique de mémoire propre à consolider la cohésion nationale.

Faire vivre et transmettre la mémoire combattante n'est pas une simple déférence au passé. C'est bien davantage. C'est un instrument pour façonner une Nation plus forte, plus unie et plus résiliente. Une Nation qui connaît son passé, qui défend ses valeurs et n'oublie pas ceux qui se sont engagés pour elle. La mémoire est un pilier de notre cohésion nationale.

C'est pour cela que les outrages perpétrés contre le patrimoine mémoriel et contre les symboles de la République sont, pour moi, des atteintes à l'unité nationale. Déchirer notre héritage commun, c'est se placer hors du pacte républicain. Nous ne pouvons l'admettre. Nous ne pouvons accepter les offenses faites à ceux qui ont combattu pour notre pays, qui sont morts pour lui et à qui nous devons la chance de vivre libres.

Aussi, aujourd'hui, plus que jamais, je demande aux Françaises et aux Français de s'unir autour de leur mémoire nationale, autour de leur patrimoine, autour de nos valeurs et surtout de les faire vivre au quotidien. Et, collectivement, avec beaucoup de passion, nous nous y employons.

Le 75^e anniversaire de la Libération de la France, des débarquements de Normandie et de Provence, a permis de saluer l'action de nos alliés et d'honorer les vétérans présents. De Paris à Strasbourg en passant par le Vercors et les Glières, nous avons mis en valeur les armées françaises et la Résistance. Enfin, j'ai tenu à rappeler les massacres commis sur des populations civiles en présidant les cérémonies d'Oradour-sur-Glane, de Maillé en Indre-et-Loire et de la Vallée-de-la-Saulx dans la Meuse.

Mesdames, Messieurs, personne ne doit être oublié ! A l'occasion de la commémoration du 75^e anniversaire du Débarquement de Provence, le Président de la République a lancé un appel à tous les maires de France pour qu'ils baptisent des rues, des places ou des écoles par le nom de combattants des troupes françaises originaires d'Afrique.

En rappelant le rôle et le souvenir de ces combattants venus de toute l'Afrique pour vaincre le nazisme et libérer notre pays ; en donnant leurs noms et leurs visages à des lieux de notre quotidien, nous éviterons que ces soldats méconnus ne deviennent des soldats inconnus.

Pour aider les maires, notre ministère a répondu à cet appel en signant une convention de partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF) afin d'apporter notre aide aux communes. Ce sont 50 biographies, qui sont d'ores et déjà disponibles sur le site «Mémoire des Hommes», et bientôt 100.

A Bandol, j'ai inauguré une première place en l'honneur des libérateurs venus d'Afrique du Nord. Je souhaite que de nombreuses communes s'inscrivent dans cette démarche.

Soyez nombreux à porter ce message. Et je le dis en regardant les parlementaires.

Le travail de mémoire c'est aussi regarder le passé en face et reconnaître les douleurs.

A Rivesaltes, près de Perpignan, là où se dressait le plus grand des camps de transit et de reclassement des anciens Harkis, une stèle en hommage aux Harkis, aux épouses et aux enfants décédés a été inaugurée. Ainsi, la France poursuit son œuvre de reconnaissance en faveur de ces anciens combattants et leurs familles.

L'année 2020 nous promet un riche programme mémoriel.

Le centenaire de la Grande Guerre a été une réussite mémorielle, touristique et culturelle. Il a surtout été un grand succès populaire. Ce moment se conclura à la fin de l'année par la panthéonisation de Maurice Genevoix et de «Ceux de 14» et par le centenaire de l'inhumation du soldat inconnu sous l'arc de Triomphe. C'est bien évidemment la haute figure du Général De Gaulle qui dominera 2020.

Année gaullienne par excellence : 130^e de sa naissance, 80^e de l'appel du 18 Juin, 50^e de sa mort.

Le militaire, le chef de la France Libre, l'homme public, le fondateur et le premier président de la V^e République, tout ce parcours d'engagement au service de la France et des Français sera mis en évidence par des expositions, des commémorations, des colloques, des films et des publications.

La Fondation de Gaulle nous accompagnera tout au long de l'année.

Le 18 juin 2020 sera un moment fort de ces commémorations au Mont-Valérien mais aussi à Londres. En novembre, Colombey-les-Deux-Eglises sera à l'honneur pour le cinquantième anniversaire de la mort du Général.

Rappeler la mémoire et l'action de Charles de Gaulle, c'est célébrer l'esprit de résistance, l'unité nationale et républicaine, et évidemment une certaine idée de la France.

Nous allons également commémorer le 80^e anniversaire de l'année 1940. Déjà, sous l'égide du Souvenir Français, de nombreux soldats de la «Drôle de Guerre» ont été honorés. Je veux, ici, affirmer avec force que les hommes de mai-juin 1940 ont mérité de la Nation. Contrairement à une légende tenace, beaucoup se sont battus avec courage et dévouement. Les 100 000 Français tombés au champ d'honneur en cinq semaines de campagne, sont morts en «avant-garde de la défense de la liberté». Nous leur rendrons hommage en mai et juin prochain sur les lieux de combats.

Nous n'oublions pas non plus les combattants de l'immédiat après-guerre. Le Premier ministre a rendu, ici aux Invalides, un hommage appuyé aux militaires et aux morts pour la France de la guerre d'Indochine. Cette année, avec nos partenaires Coréens, nous rendrons hommage au bataillon français de l'ONU, engagé en Corée en 1950. Pour ce 70^e anniversaire, leurs noms seront inscrits sur le monument parisien qui rappelle leur engagement. Et à l'invitation de l'ambassadeur de Corée du Sud, je me rendrai en Corée à cette occasion.

Enfin, nous évoquerons le 150^e anniversaire de la guerre de 1870. C'est un évènement fondateur de notre histoire contemporaine. Non seulement, il signifie le retour de la République mais il inaugure aussi 75 années de conflit franco-allemand suivies de 75 années de paix européenne. C'est donc un symbole majeur.

Je ferai des propositions à nos amis Allemands pour que nous organisions ces cérémonies ensemble.

Il y a 75 ans, les camps de la mort étaient libérés. Lundi prochain, 27 janvier, la République se souviendra de cet anniversaire.

Au mémorial de la Shoah et avec l'Union des Déportés d'Auschwitz, nous ferons de ce moment un temps d'éducation et de sensibilisation. Car, il faut sans cesse rappeler l'horreur et l'abominable. Car il faut sans cesse rappeler les valeurs fondamentales qui nous unissent et qui fondent notre respect de l'Homme et de sa dignité. Je tiens vivement à remercier les membres de l'Union des déportés d'Auschwitz et son président Raphaël Esrail pour leur travail et leur fidélité. Chers amis, vos témoignages sont précieux, votre volonté de transmettre est un exemple pour nous tous. Jamais la France n'oubliera...

Pour que cet anniversaire prenne tout son sens, j'ai souhaité que soient développées des actions pédagogiques centrées sur la lutte contre la haine, contre les préjugés et contre les discriminations. Je lance un appel à tous ceux qui auraient des projets et souhaiteraient les mettre en œuvre à nos côtes.

Le dernier point que je souhaite évoquer ce midi me tient particulièrement à cœur : notre jeunesse que nous aimons engagée et solidaire.

Il y a un pacte de confiance entre l'avenir du pays et le ministère des armées. Ce pacte passe par une politique ambitieuse au profit des jeunes générations et du lien armées-jeunesse...

Depuis la suspension de la conscription, le lien entre la jeunesse et la Défense doit être affermi et réinventé. Il est vital pour l'attractivité de nos armées et pour la diffusion d'une culture de Défense, et aussi pour la cohésion nationale autour des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité de la France...

De nombreux dispositifs existent pour permettre aux collégiens et aux lycéens de se familiariser avec les armées. Ils reflètent l'efficacité de notre partenariat avec l'Éducation nationale.

Les «Cadets de la Défense» et les «Classes de Défense et Sécurité Globale» sont des dispositifs populaires dont le nombre augmente constamment. Près de 325 «Classes de Défense et Sécurité Globale» maillent le territoire et concrétisent la relation entre une unité et une classe de collégiens ou de lycéens.

Nous menons également depuis plusieurs années une politique dynamique d'offres de stage afin de proposer une première expérience dans les métiers de la défense. Ce sont près de 9 000 stages qui sont accessibles chaque année de la 3^e à bac +7. En 2019, pour simplifier l'accès à nos offres, nous avons lancé un portail commun à tout le ministère.

L'égalité des chances et les solidarités sont au cœur de nos dispositifs pour la jeunesse. Parce que nous avons confiance en nos jeunes, nous croyons profondément au droit à la seconde chance. Plus de 3 600 jeunes sont passés par nos 6 centres et 74% d'entre eux ont connu une insertion positive vers un emploi ou une formation qualifiante. Il s'agit d'une vraie réussite, fruit d'une coopération entre les armées, l'Éducation nationale, les structures d'insertion et les entreprises. (Suite page 10)

LES VŒUX DE Mme DARRIEUSSECO

Je veux enfin évoquer le Service National Universel, projet qui m'est cher, projet d'envergure qui s'adresse à la société toute entière. Certains pensaient que cet engagement présidentiel trouverait rapidement une place au fond d'un placard poussiéreux ! Il n'en n'est rien !

Au mois de juin dernier, près de 2 000 jeunes volontaires de 15 à 16 ans, issus de 13 départements, ont effectué leur séjour de cohésion en hébergement collectif. Tous avec beaucoup d'enthousiasme ! J'ai pu le constater dans plusieurs centres du SNU. Une partie d'entre eux effectue déjà une mission d'intérêt général. La montée en puissance commence en 2020. Entre 20 000 et 30 000 jeunes y prendront part sur l'ensemble du territoire.

Dans cette préfiguration, le ministère des Armées joue, avec d'autres, un rôle important en aidant au recrutement des encadrants et en participant à leur formation. Nous organisons la « Journée Défense et Mémoire » qui est un temps privilégié pour la découverte des enjeux et des métiers de la défense.

Je crois profondément à ce projet, je crois que notre pays en a besoin. Il s'agit d'un grand dessein républicain pour la France du XXI^e siècle. C'est un creuset pour le partage des valeurs de la République. Des jeunes de tout le pays, de tous les horizons, des « bouts de France » qui ne se connaissent plus, vont se découvrir. C'est aussi un temps pour qu'ils s'imprègnent d'une culture de l'engagement bénévole et solidaire.

Le SNU est une chance pour nos armées. A nous aussi de savoir saisir cette opportunité !

Pour achever mon propos, je souhaite que nos actions soient toutes tournées vers la consolidation de notre cohésion nationale et donc de l'unité nationale.

Anciens combattants, porte-drapeaux, membres des associations combattantes et des fondations mémorielles, vous êtes des veilleurs de la République et des ambassadeurs de ses valeurs. Soldats, marins, aviateurs, membres des services interarmées, gendarmes de toutes les générations, vous incarnez cette passion de l'engagement pour la nation et ce combat pour notre liberté.

Réservistes, jeunes appelés, jeunes volontaires, jeunes stagiaires, vous êtes des acteurs de la cohésion nationale.

Tous face aux individualismes, vous brandissez le sens du collectif et le drapeau de la fraternité. Nous tous, face au communautarisme et aux luttes catégorielles, répondons unité de la France.

Alors oui, nous travaillons pour une France de l'engagement qu'il soit militaire, politique, associatif, environnemental ou humanitaire. Nous œuvrons pour une France solidaire qui soutienne, aide et accompagne ceux qui ont mérité la reconnaissance de la Nation.

En disant cela, je veux adresser un hommage tout particulier aux sapeur-pompier militaires qui, tout au long de l'année 2019, ont fait l'admiration de tous par leur courage et par leur détermination.

Et j'ai également une pensée émue pour nos mili-

taires qui, au Sahel et au Levant, livrent un combat sans merci contre le terrorisme djihadiste.

En 2019, la France a payé un lourd tribut à ce combat. C'est cette reconnaissance nationale que nous avons inscrite dans la pierre du Monument aux Morts pour la France en Opérations Extérieures. Ce monument a rejoint les lieux emblématiques de notre mémoire des grands conflits contemporains. Il est désormais le 10^e Haut-Lieu-de-la-Mémoire-Nationale. Il trouve sa place aux côtés de la Nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont, du Mémorial du Débarquement de Provence ou encore de celui de la Guerre d'Indochine. Il comble un manque. Désormais, nos morts pour la France en Opex ont rejoint, dans la mémoire nationale, la longue filiation de ceux qui ont fait le sacrifice suprême pour leur pays.

Dans chacun de mes discours de vœux, je vous ai parlé de ce beau projet. J'ai mis tout en œuvre pour que ce monument soit enfin érigé. J'y tenais car il est un monument de l'unité, de la cohésion et du dévouement. Je suis heureuse que nous ayons collectivement tenu cet engagement. Merci à tous.

Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux de bonheur dans votre vie professionnelle, familiale et amicale.

Bonne année à tous au service du Monde combattant.

Bonne année à tous au service de la France et des Français.

Vive la République !

Vive la France !

LES «MERLINETTES» : UNE MÉMOIRE INJUSTEMENT OUBLIÉE LES PREMIÈRES FEMMES SOLDATS DE L'ARMÉE

Le premier monument national «aux Morts pour la France en Opérations Extérieures» a été inauguré par le président de la République le 11 Novembre dernier dans un lieu méconnu niché au cœur du parc André-Citroën : le jardin Eugénie-Djendi. Ce nom illustre une mémoire combattante complètement oubliée des armées : Les «Merlinettes». Surnom donné aux jeunes filles et jeunes femmes volontaires, presque toutes originaires d'Afrique du Nord qui s'engagèrent dans l'arme des transmissions, après le débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942 au Maroc et en Algérie, dont le commandant était le général Lucien Merlin ... d'où «Merlinettes».

Et ce jardin rappelle le destin tragique de l'une d'entre elle : La sous-lieutenant Eugénie Malika Manon Djendi qui avait 20 ans quand elle s'est portée volontaire pour être parachutée en France occupée par les services spéciaux d'Alger le 7 avril 1944, appartenait au Corps féminin des transmissions d'Afrique du Nord (CFT). Cette «Merlinette» et ses camarades se sont battues contre les nazis et elle paya de sa vie cette lutte pour la liberté. Un remarquable ouvrage de l'historienne Malka Marcovitch intitulé «Parisiennes» (Edt Balland) raconte le destin d'un peu plus de 300 femmes dont le nom

a été attribué à des rues ou à des places parisiennes, dont certaines Merlinettes».

Après le débarquement allié en Afrique du nord, le colonel Merlin prend le commandement des transmissions des forces de Terre, Mer et Air, et crée l'Arme des Transmissions à Alger. Pour compenser le manque drastique d'hommes dans les forces libres, il forme le «Corps Féminin des Transmissions» (CFT),



qui regroupera jusqu'à 2000 jeunes filles, toutes engagées volontaires.

Très rapidement appelées «Merlinettes» elles participent aux côtés des Forces Françaises Libres aux campagnes d'Italie, de France avec le débarquement en Provence, l'hiver 1944 en Alsace et dans les Vosges, et d'Allemagne. Certaines sont également volontaires pour être parachutées en France occupée comme c'est le cas pour Eugénie-Malika Djendi qui reçurent une formation digne d'un James Bond : apprentissage du renseignement, topographie, repérage des objectifs à bombarder, close combat, séances de tir, maniement des explosifs, conduite de moto et d'auto, parachutisme...

«A Londres, elle devient opératrice-radio, ou «pianiste», un surnom donné aux opérateurs-radio clandestins grâce au toucher de leur index très rapide. Peu spectaculaire, l'action des opérateurs et des opératrices radio, fut pourtant l'une des plus efficaces de la Résistance, mais aussi une des plus dangereuses. Émettre de France plus de trois minutes, plus de trois fois de suite au même endroit sans changer de longueur d'onde était quasi suicidaire. Incorporée dans la mission «Berlin» et «Libellule», elle doit opérer dans la région parisienne. Parachutée le 7 avril 1944 près de Sully-sur-Loire, elle réussit à établir la liaison avec Alger et Londres.

Mais repérée par l'Abwehr, elle est arrêtée, porteuse de son arme et tout son matériel radio. Elle est enfermée dans les locaux de la Gestapo où avec une autre «Merlinette», Pierrette Louin, elles sont déportées au camp de concentration de Ravensbrück. Le 18 janvier 1945, elles sont pendues avec deux autres «Merlinettes» dont Marie-Louise Cloarec et Suzanne Mertzen, qui furent arrêtées en Haute Vienne à Saint-Léger-Magnazeix où une stèle, depuis peu, leur rend hommage» raconte l'historienne.

UN CORPS SPÉCIFIQUE DE FEMMES

C'est en hiver 1942 en Afrique du Nord que le général Lucien Merlin qui commande les transmissions des trois armées, lance une campagne de recrutement atypique par voie d'affichage. A travers la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, des visages féminins et slogans accrocheurs recouvrent les murs des villes et des villages : «Pour libérer la France. Françaises, venez au Corps Féminin des Transmissions» ou «Françaises, engagez-vous dans les Transmissions».

Le but de l'opération est d'inciter les femmes à venir gonfler les rangs du Corps féminin des Transmissions (CFT). «Le recrutement des femmes dans les armées intervient à une période de pénurie drastique du point de vue des ressources humaines. Les femmes sont donc recrutées pour soulager les hommes d'autres tâches : combats et gros-œuvre, c'est-à-dire travaux liés à la logistique et aux infrastructures» l'historien Luc Capdevila, spécialiste de la guerre et du genre en France. Ainsi, les Merlinettes assurent les transmissions de données en occupant les postes d'électriciennes, téléphonistes, opératrices radio, standardistes, baudotistes ou encore télétypes. «C'est la première fois qu'un corps spécifique de femmes soldats sans missions qui relèvent d'un corps traditionnel est créé». Auparavant, les femmes œuvraient surtout dans le domaine sanitaire, en tant qu'ambulancières, infirmières ou secrétaires.

En avril 1944, on dénombre 1 095 «Merlinettes», dont 37 officiers et 121 sous-officiers. 377 participent à la campagne d'Italie et font partie intégrante du Corps Expéditionnaire Français du général Juin. 150 opératrices prennent part à la campagne de Tunisie.

Lors du débarquement de Provence et de l'opération Anvil Dragoon, elles suivent les forces françaises de Libération.



«Les femmes des FTP-MOI défilent à Marseille le 29 août 1944. Julia Pirotte. © Paris- Musée de l'armée.»



Le général Carpentier, chef d'Etat-major du CEF a souligné la valeur de leur engagement : «dans des circonstances extrêmement dures, le personnel féminin des transmissions a été admirable». Ainsi que le Général de Lattre de Tassigny : «les volontaires féminines de la 1re Armée (...) ont fait preuve d'un dévouement souriant, d'un zèle sans défaillance, certaines même d'un héroïsme magnifique. Elles peuvent être fières de la part qu'elles ont prise à notre victoire. Que demain sous l'uniforme encore ou de retour dans leurs foyers elles restent intimement fidèles à l'esprit de l'armée «Rhin et Danube».

L'ILLUSTRATION SPONTANÉE DE L'ENGAGEMENT DES FEMMES

Certaines Merlinettes furent envoyées à Londres pour leur formation et intégrèrent ensuite les opérations du *Special Operations Executive* (SOE) britannique et furent parachutées en France occupée au printemps et à l'été 1944.

Parmi elles, Suzanne Mertzen, Marie-Louise Cloarec, Eugénie Djendi, et Pierrette Louis, toutes arrêtées par la Gestapo et déportées à Ravensbrück, furent fusillées le 18 janvier 1945 par les Allemands. «In fine», le Corps féminin des transmissions illustre l'engagement spontané des femmes dans l'Armée française de Libération.

Avec le Service de santé des armées, l'arme des transmissions est la première armée à féminiser les rangs.

Luc Capdevila décrit «une rupture dans la représentation de la femme patriote» et «un processus d'émancipation féminine comme gage de citoyenneté».

Paul Philippart

DES MISSIONS EXPLOSIVES ! LE DÉMINAGE

La Rédaction a interrogé M. Jean-Michel Bony, démineur.

L'action contre les mines de l'ONU présente cinq domaines d'activités :

- Le déminage,
- l'éducation aux risques liés aux mines,
- l'aide aux victimes,
- la promotion des instruments juridiques internationaux
- et la destruction des stocks de mines.

L'appellation de l'ensemble de ces activités est : la lutte antimines.

Aujourd'hui, le terme «mine» regroupe plusieurs catégories de munitions explosives : les mines anti-personnel ou anti-char, les sous-munitions, les R.E.G. (*Restes explosifs de Guerre*), (*munitions tirées non explosées et les munitions non tirées et abandonnées ou mal stockées*), les booby traps (*pièges de combat militaires*) et les EEI (*Engins Explosifs Improvisés*).

Quelles ont été vos motivations pour ce choix de démineur ?

C'est lors d'une OPEX en Ex-Yougoslavie, au Kosovo en 1999, en tant que cadre de réserve, que j'ai côtoyé des militaires du génie effectuant des sensibilisations sur les risques liés aux mines et restes explosifs de guerre. Ce fut une révélation ; j'ai voulu devenir démineur.

N'étant pas militaire de carrière, ni de l'arme du Génie, le chemin a été long. Mais aujourd'hui, grâce à des rencontres, des personnes qui ont cru en moi, qui m'ont suivi, formé et qui sont devenues pour certaines des collègues et des amis, j'y suis arrivé.

C'est un métier atypique qui requiert un certain sens du courage, mais avant tout le respect minutieux des consignes de sécurité.



J'ai effectué ma première mission au profit d'une ONG en Mauritanie en 2004. Aujourd'hui je totalise 21 missions effectuées en Afrique et au Moyen-Orient.

Comment devient-on expert civil international en déminage ? (et surtout l'unique ?)

Aujourd'hui, pratiquement 100 % des démineurs sont issus du milieu militaire. Ces militaires, appartenant à l'arme du Génie pour la plupart, suivent un cursus de formation long et ponctué par différentes validations.

Pour travailler à l'international, ces qualifications doivent être reconnues et validées par les Nations Unies.

Il y a aujourd'hui trois niveaux de qualification reconnus par les N.U. :

EOD 1, EOD 2, EOD 3 (EOD : *Explosive Ordnance Disposal* terme anglais aujourd'hui en vigueur).

A cela s'ajoute d'autres qualifications, comme l'intervention sur engins explosifs improvisés, intervention sur munitions chimiques et cela donne un niveau appelé EOD 3+.

Il existe au Bénin un centre de formation au déminage humanitaire, le CPADD, qui délivre des formations reconnues.

J'ai été dans ce centre, formé, puis instructeur, de 2007 à 2008.

L'expertise s'acquière avec les différentes expériences sur le terrain, les échanges avec les collègues.



Aujourd'hui, je pense être un des seuls démineurs, issus du milieu «civil» par mon passé.

Quel est votre rôle auprès des Armées ? Dans le cadre des missions, nos actions se déroulent à l'étranger.

Dans le pays où nous sommes déployés, nous intervenons en collaboration avec les forces armées du pays, compte tenu du caractère sensible de ce domaine d'activités.



Aujourd'hui, nous allons aussi dans divers pays, pour former des militaires des forces armées aux différentes techniques du déminage, plus particulièrement à l'intervention sur les engins explosifs improvisés mis en place par des groupes terroristes.

Dans quels pays exercez-vous cette activité ? Dans quels contextes y partez-vous ?

J'ai exercé mes missions sur deux continents : l'Afrique et l'Asie.

- **Continent Afrique** : Mauritanie ; Sahara-Occidental ; Bénin ; Congo Brazzaville ; République Démocratique du Congo ; Mali ; Libye ; République de Centrafrique ; Niger ; Burkina Faso.
- **Continent Asie** : Moyen-Orient ; Koweït ; Kurdistan d'Irak ; Irak.

Le contexte est humanitaire. C'est le cas, lorsque des ONG interviennent directement au profit des populations.

Dans le cadre des actions de lutte contre le terrorisme, les formations sur l'intervention sur les engins explosifs improvisés s'adressent à des militaires, le domaine étant sensible, surtout si ces actions ont lieu dans un pays en guerre (exemple le Mali).

Dans tous les cas, les bénéficiaires ciblés restent les populations.

Vous faites du déminage vous-même ou juste de la formation désormais ?

Aujourd'hui, nous sommes davantage dans la formation des personnels, suivie de mentoring.

(Suite page 15)



**Moulin
de l'Aunay**

Tel : 04 91 69 36 40
www.moulinde-launay.com
35 chemin de la Haute Bédoule
13240 Septèmes les Vallons

**PROFITEZ DE L'OFFRE
SPÉCIALE "28^{ème} ANNIVERSAIRE"**

Communiqué

Sélection à PRIX EXCEPTIONNEL !

au service de votre santé et de votre bien-être

**Articulations
Je ne veux plus avoir mal**

Arti4 associe des actifs naturels connus pour leurs bienfaits sur les articulations. **Arti4 aide à régénérer le cartilage** des articulations. Art4 est composé de Glucosamine extraite de la carapace de crustacés, Methylsulfonylméthane, Chondroïtine extraite du cartilage de poisson et de Cuivre. Les bienfaits de ces 4 actifs se complètent et se potentialisent pour **apaiser les articulations** raides et douloureuses.

Pilulier de 60 gélules. 2 gélules par jour ref ARTI4 17,90€ **8€**

Mieux Dormir

Pour vous aider à **mieux dormir** et vous réveiller ainsi plein d'énergie, le complexe Sommeil associe un actif et 3 plantes réputées pour leurs vertus apaisantes et relaxantes : Tilleul, Aubépine, Passiflore et Mélatonine. Le Complexe Sommeil est donc la formule idéale et complète pour **retrouver un sommeil de qualité**.

Pilulier de 66 gélules. 1 à 3 gélules par jour ref SER66 17,90€ **6€**

**Je veux retrouver
des jambes légères**

Les femmes sont souvent gênées par des problèmes de mauvaise circulation qui se manifeste par un gonflement et une sensation de jambes lourdes. Ces désagréments sont pénibles à vivre au quotidien. La Vigne rouge est un des **toniques veineux** les plus actifs, elle apporte une véritable réponse naturelle à ces problèmes. C'est l'action des anthocyanes contenus dans la Vigne rouge qui **stimule le dynamisme des vaisseaux**. Ainsi la Vigne rouge va vous apporter un véritable soulagement en contribuant à une bonne circulation dans les jambes.

Pilulier de 60 gélules. 2 à 6 gélules par jour ref N580 16,90€ **7€**

**Eau de Colon
Pour un ventre sain**

Une formule détox pour purifier votre organisme en profondeur et assurer une **bonne hygiène intestinale**. L'Eau de Colon regroupe 10 plantes qui agissent en synergie : Aubier de Tilleul, Bardane, Bouleau, Pensée sauvage, Pissenlit, Artichaut, Pruneau, Radis noir, Reine des prés et Thé vert. Les effets de ces actifs spécifiques se complètent pour une efficacité maximum. L'eau de Colon a un effet régulateur sur le fonctionnement du Colon et **facilite l'élimination des déchets toxiques**. Ainsi l'Eau de Colon vous permet de retrouver un ventre sain. Avec l'Eau de Colon vous gagnerez bien-sûr plus de légèreté et de **bien-être au niveau du ventre** mais vous ressentirez également de nombreux bienfaits sur votre organisme (haleine fraîche, dynamisme, bonne mine, et bonne humeur...)

Flacon de 250 ml. 15 ml 2 fois par jour ref DETNAT 19,50€ **9€**

**Premium Royal
La Gelée Royale enrichie au Pollen**

Aux bienfaits reconnus de la Gelée Royale sont associé 2 des meilleurs produits revitalisants : Le Pollen réputé pour ses bienfaits dans les états de fatigue et la Propolis véritable bouclier biologique. La nouvelle formule enrichie du Premium Royal est particulièrement efficace pour retrouver tonus et énergie. Une seule ampoule par jour suffit pour vous apporter tous les bienfaits de la Gelée Royale.

Boîte de 10 ampoules. 1 ampoule par jour ref PREM10 19,90€ **9€**

**Le chitosan
pour perdre du poids**

Vous n'arrivez pas à mincir ? Votre organisme fait une véritable résistance à la perte de poids ? Le chitosan par son action « **absorbeur de graisse** » peut vous aider. Composé de chitine extraite de la carapace de crustacée il agit comme une véritable éponge en absorbant les graisses ingérées durant les repas avant qu'elles ne soient assimilées par l'organisme. Grâce à cette action le chitosan va vous aider à **perdre du poids** en empêchant la digestion et l'assimilation des graisses par le corps. Le chitosan est une solution naturelle pour vous débarrasser des kilos en trop.

Pilulier de 60 gélules. 4 gélules par jour ref KITO 17,90€ **7€**

**Curcuma Plus Bio
La racine indienne aux mille bienfaits**

Curcuma Plus **soulage les articulations**, améliore le confort digestif, renforce les défenses naturelles et protège les cellules du vieillissement. Sa formule 100% naturelle associe le Curcuma à la Pipérine. Les effets de ces actifs spécifiques se complètent pour une **efficacité multipliée par 20**. Curcuma Plus c'est donc la formule idéale pour bénéficier de tous les bienfaits du Curcuma.

Pilulier de 60 comprimés. 2 à 4 comprimés par jour ref CURC1 19,95€ **7€**

**Complexe Vision - Pour mieux voir
La santé de vos yeux**

Picotement des yeux, larmoiement, baisse de l'acuité visuelle, adaptation difficile aux variations de lumière sont les signes d'une fatigue oculaire. Ce complexe associe 4 actifs réputés pour leurs actions bienfaitantes sur la vision : La baie de Myrtille, le Béta Carotène, la Vitamine C et la Vitamine E. Par sa formulation, Vision contribue à **maintenir la fonction visuelle et protège** les tissus fragiles de l'oeil.

Boîte de 60 gélules. 3 gélules par jour ref VISU 19,90€ **9€**

**Ces 2 superbes
Cadeaux
sont pour
VOUS...**



**Offerts
pour toute commande**

**2 Porte-clefs
siffleurs**

*Sifflez
pour retrouver
vos clefs*



*Je suis
ici !*

LES FRAIS DE PORT

OFFERTS

dès 15 € d'achat

0€

BON DE COMMANDE SPÉCIAL ANNIVERSAIRE

À Retourner à : MOULIN DE L'AUNAY
35 chemin de la Haute Bédoule - 13240 SEPTÈMES LES VALLONS
ou par téléphone au 04 91 69 36 40

PGC0A

Mme M.

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Je paie par chèque bancaire à l'ordre du Moulin de l'Aunay

Je paie par Carte Bancaire

N° Date d'expiration

Notes les 3 derniers chiffres situés au dos de votre carte

Pour votre carte, mangez du bon pain, du bon miel et du bon fromage. Les informations personnelles sont à retourner à l'adresse indiquée ci-dessus. Les commandes sont traitées sous réserve de disponibilité des produits. Elles ne sont pas remboursées. Les commandes de plus de 100€ bénéficient de nos offres de livraison gratuite. Pour plus d'informations, contactez-nous par téléphone au 04 91 69 36 40.

Désignation	Réf.	Qté	Prix	Total
Arti4 1 pot de 60 gélules	ARTI4		8 €	
Complexe Sommeil 1 pot de 66 gélules	SER66		6 €	
Vigne Rouge 1 pot de 60 gélules	N580		7 €	
Premium Royal 1 boîte de 10 ampoules	PREM10		9 €	
Chitosan 1 pot de 60 gélules	KITO		7 €	
Curcuma Plus 1 pot de 60 comprimés	CURC1		7 €	
Eau de Colon 1 flacon de 250 ml	DETNAT		9 €	
Complexe Vision 1 boîte de 60 gélules	VISU		9 €	
Je reçois GRATUITEMENT mes 2 Porte-clefs Siffleurs				OFFERTS
Ma commande atteint 15 € j'économise 5,25 € de frais de port				OFFERT
Ma commande est inférieure à 15 € j'ajoute 5,25 € de frais de port				
Total				

LA LONGUE MARCHÉ OU LE MARATHON DU RETOUR (suite)

La chose est devenue relativement facile, la surveillance étant moins sévère, nous ne serons d'ailleurs pas les premiers, depuis deux ou trois jours, la colonne perd des effectifs. Une nuit dans la forêt.

Au matin nous décidons de chercher une ferme que nous espérons évacuée et où nous pensons trouver quelques restes et un abri. Après quelques heures de prospection nous croyons avoir trouvé ce que nous cherchons. Au milieu des champs, une ferme dont nous nous rapprochons très prudemment. Nous en sommes à 150 m environ, nous nous rapprochons très prudemment. Nous en sommes à 150 m environ, quand nous voyons sortir ce qui nous semble être un homme âgé ayant du mal à se déplacer. Il fait une dizaine de pas, s'assoit sur une brouette renversée et se met à plumer une volaille dont nous voyons les plumes s'envoler. Nous discutons et décidons de tenter notre chance, surtout pour la volaille. Nous tournons autour de la maison et arrivons droit sur notre homme qui enfin nous aperçoit. La surprise est totale aussi bien pour lui que pour nous.

A sa question : Qu'est-ce que vous foutez-là ? en français avec un accent parisien très prononcé nous pensons avoir à faire à un compatriote. Erreur totale. Il est Allemand, il est, ou il était gardien dans notre colonne ou une autre ?

Son uniforme et son fusil sont sur la table. Pendant que cuisent deux poulets, il nous explique que la guerre est bientôt finie et qu'il en est très heureux. Il pense revenir à Paris où il a passé presque toute sa vie et exercé la profession de garçon de café. Pour la marche à suivre dans les jours à venir nous nous mettons d'accord.

Il sera notre gardien chargé de ramener vers le troupeau trois prisonniers malades. Quand nous traversons un village ou une petite ville, notre gardien malin va voir les gendarmes ou une autorité militaire quelconque. Il se fait tamponner un papier et se fait donner des ordres de réquisitions pour notre nourriture et je ne sais quoi encore.

Il se renseigne auprès des autorités encore en place pour savoir où pouvait se trouver cette colonne que nous cherchons en vain. Ça peut nous être utile pour ne pas la trouver.

A plusieurs reprises les ordres de réquisitions de notre gardien nous servent surtout dans les fermes isolées et une fois dans un vrai château encore en partie habité.

Ouvriers agricoles, hommes et femmes, tous Polonais, et aussi couple d'Allemands très âgés qui paraît-il n'ont pas voulu quitter leur demeure.

Quant aux Polonais, on ne leur a pas demandé leur avis, ils ont été délibérément abandonnés et ne s'en portent pas plus mal. Ils attendent les Russes avec beaucoup de confiance et d'espoir. Nous les invitons (un veau tué la veille au l'avant-veille) à partager un repas qui nous semble-t-il être le meilleur que nous ayons mangé de notre vie.

Après cinq jours d'errance, nous arrivons dans un stalag qui vient d'être évacué le matin même. Reste encore un toubib et deux infirmiers Anglais, six malades dont un Allemand, cinq vieux gardiens et un sous-officier.

Nous y resterons trois jours comme des coqs en pâte. Les magasins sont pleins de colis de la Croix-Rouge Internationale et Américaine. A nous les cigarettes, le chocolat, les biscuits, le vrai café, le bœuf en boîte.

Mes genoux soignés par le docteur ont désenflé, la vie est belle. D'autant plus que notre gardien nous annonce que ce n'est pas encore demain que nous rejoindrons la colonne.

Le plus tard sera le mieux, pour lui comme pour nous. La suite de nos pérégrinations mériterait d'être connue tant il s'est passé de choses insolites et difficilement croyables. Il faudrait tout un livre...

Notre vagabondage a duré jusque vers le 15 avril, puis nous avons réintégré un groupe d'environ 200 hommes. La veille de notre entrée en Suisse, un commandant Allemand nous a donné le choix entre, entrer en Suisse ou attendre sur place les troupes alliées en nous prévenant qu'il y avait des troupes d'élite SS qui se repliaient et qu'il valait mieux ne pas avoir à faire à elles.

Si près de la liberté nous n'avons pas voulu prendre des risques et avons choisi d'entrer en Suisse. C'était le 5 mai 1945. Après cinq ans de galère, vive la Liberté.

L. R.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL «LE PG-CATM»

Je désire m'abonner au journal national «LE PG-CATM» moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal «LE PG-CATM», 7 rue Léo Delibes, 75116 Paris.

⁽¹⁾ Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

LES MOTS CROISÉS
DE
FRANÇOIS CRESEVEUR



HORIZONTALEMENT

- I. Clochettes d'hiver.
- II. Ordinairement à deux parfois à trois – Une des cyclades.
- III. Le soleil des Egyptiens – Par qui le Stendhal arriva – Rin à signaler sans à.
- IV. Labeur des chercheurs de paillettes.
- V. Repos compensatoire – Stevenson la trouvée.
- VI. Difficile de faire mieux – Son sanctuaire est célèbre.
- VII. Sa célébrité n'est plus à faire – Est dans le giron de Perpignan.
- VIII. Bourvil en fut un dans «Les grandes gueules».
- IX. Une couronne émiétée – Pour abréger un transport.
- X. Utilisée pour le noir de fumée.

VERTICALEMENT

1. Tout le contraire d'un exorde.
2. Fût-il judicieux ? – Teinta en jaune.
3. Cléopâtre en profita – Ancienne boîte à lettres – Pour interpellier.
4. Il parla très haut – Toujours beau – Quoique peu usité.
5. Utilisé avant que tout s'écroule – Nouat mais avec lien.
6. Apparition de l'enfant Jésus – Il passa du dehors au-dedans.
7. Le dernier termine la partie – Utile pour coordonner.
8. Que du rouge – Il reste bouche bée devant tant de merveilles – De ce côté Stevenson ne risquait pas de la trouver.
9. Kakouetta en possède de très belles.
10. très appréciée pour suspendre la culotte – Toujours pas traitée.

PROBLÈME n° 220

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

SOLUTION DU PROBLÈME N° 219

HORIZONTALEMENT

I. PETRELS – OI. II. AURIGE – OPS. III. URETERE – SS. IV. SOS – EOLE. V. IP – TI. VI. LEVIT – TI. VII. ANISE – UE. VIII. PEIGNE – UE. IX. PIN – TSE-TSE. X. ENCRE – TE.

VERTICALEMENT

1. PAUSILIPPE. 2. EUROPE – EIN. 3. TRES – VAINC. 4. RIT – RING. 5. EGEE – TINTE. 6. LEROT – SES. 7. ELITE – ET. 8. UTE. 9. OPS – POULS. 10. ISSU – YEMEN.

DES MISSIONS EXPLOSIVES ! LE DÉMINAGE (suite)

L'idée est de former des équipes et de les accompagner sur le terrain au début. Mais il m'est arrivé d'intervenir sur des mines, des munitions tirées ou non tirées et sur des engins explosifs improvisés, notamment en Libye, en Irak, mais aussi au Congo Brazzaville lors de la dépollution de la ville, suite aux explosions de dépôts de munitions, le 4 mars 2012.



Quelle est la dangerosité de votre métier ?

Le risque zéro n'existe pas. Il ne faut jamais perdre de vue que ces munitions explosives ont été conçues pour tuer ou mutiler. Même après de longues années passées sous terre, un obus, une mine ou une grenade restent très dangereux. Il y a des techniques employées pour les différentes interventions, des matériels et outils appropriés, mais il faut un respect minutieux des consignes de sécurité et des différentes normes, qu'elles soient internationales ou nationales.

La vie quotidienne

Taxis : les nouveaux tarifs 2020

Quel supplément si vous réservez un taxi ? Quel tarif minimum peut-on vous demander ? Quel est le forfait pour vous rendre dans un aéroport ? Les nouveaux tarifs des courses de taxi qui doivent entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} février 2020 sont fixés par un arrêté publié au *Journal officiel du 29 décembre 2019*.

En 2020, le tarif minimum d'une course passe à 7,30 € pour tous les taxis (parisiens et non parisiens).

Par ailleurs, les tarifs des taxis sont désormais plafonnés à :

- 4,18 € pour la prise en charge ;
- 1,12 € pour celui du kilomètre parcouru ;
- 37,46 € pour le prix horaire concernant la période d'attente (en cas de réservation par le client) ou de marche lente.

Pour les taxis parisiens, les suppléments pour réservation sont, comme en 2019, de :

- 4 € en cas de réservation immédiate ;
- 7 € en cas de réservation à l'avance.

De plus, pour toutes les courses des taxis parisiens,

seul un supplément «passager» de 4 € peut être appliqué à partir d'une 5^e personne transportée.

Les tarifs forfaitaires institués pour les courses directes des taxis parisiens entre Paris et les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly (dans les 2 sens) augmentent par rapport à ceux pratiqués en 2019 :

- 53 € entre l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle et Paris rive droite ;
- 58 € entre l'aéroport de Paris - Charles-de-Gaulle et Paris rive gauche ;
- 37 € entre l'aéroport de Paris-Orly et Paris rive droite ;
- 32 € entre l'aéroport de Paris-Orly et Paris rive gauche.

Il existe également des tarifs forfaitaires pour les courses en lien avec l'aéroport de Nice Côte d'Azur :

- 32 € entre l'aéroport de Nice et Nice-centre.
 - 80 € entre l'aéroport de Nice et Cannes ;
 - 90 € entre l'aéroport de Nice et Monaco ;
- Enfin, pour les courses concernant l'aéroport de Toulouse Blagnac, ces tarifs forfaitaires varient entre 15 € et 45 € (en fonction de la zone de la ville).

**La Rédaction
tient
à remercier
Monsieur
Pierre NIVET
qui a été
le
verbicruciste
pendant
trois
décennies.**

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tel : 01 40 02 99 00

LE PG-CATM

69^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
FÉVRIER 2020 - N° 1010

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.

Directeur de la publication : Serge AUFFREDOU
Administration-Rédaction
7 rue Léo Delibes, 75116 PARIS

Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20

Email : secretariat.general@fncpg-catm.org - Internet : www.fncpg-catm.org

Abonnements :

Le numéro : 1,82 € - Un an (11 n°) : 20 €

Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08

Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Viniphile

Votre Œnologue à domicile

OFFRE DÉCOUVERTE 3€99 au lieu de 9€

à saisir avant le 5 mars 2020 !

2018, le Millésime Miraculeux !

Découvrez ce remarquable vin de Bordeaux, sélectionné pour vous, par notre œnologue expert Marc Quertinier. Il s'agit d'un Bordeaux AOC, d'un excellent rapport qualité/prix, médaillé d'Or et mis en bouteille au Château.



3€99 l'unité pour 12 bouteilles achetées

Château HAUT-BOURCIER 2018



L'appréciation de notre œnologue :

CEIL : belle robe rubis soutenu, brillante.

NEZ : complexe et d'une agréable longueur, il révèle des arômes de petits fruits rouges bien mûrs accompagnés par d'agréables notes finement boisées.

BOUCHE : tendre, elle est structurée par un beau volume de fruits. Un joli grain croquant avec beaucoup de souplesse. Un vin médaillé qui tient toutes ses promesses.

PARFAIT SUR : une tourte à la dinde et aux champignons, un magret de canard rôti aux figues, une pintade au miel et à la vanille, un suprême de poulet à la crème, des fromages ou encore un Cheesecake au citron.

Dégustation 12 à 13° - Degré : 14%
A boire dès à présent ou d'ici 3 ans



+ LIVRAISON GRATUITE

pour toute commande
Économisez 12€99



Profitez de votre offre sur www.viniphile.fr
(paiement sécurisé)

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE 7j/7 de 8h à 20h

Votre code avantage : **W1741**

0 892 680 432 Service 0,40 €/min + prix appel

Viniphile Bon de commande : à retourner avec votre règlement à Viniphile - BP 60120 - 27120 PACY SUR EURE

OUI, je profite de mon Offre de Bienvenue, Château HAUT-BOURCIER 2018, et je commande avant le 05/03/2020 :

W1741 - P0627

12 bouteilles à **3€99** l'unité - réf. 170564
-55% au lieu de **9€** soit 12 bouteilles à **108€** **47€88**

+ LIVRAISON GRATUITE

Mme M.

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Informez-moi de vos offres internet :

Courriel _____ @ _____

Date de naissance _____ Code porte _____

OFFRE LIMITÉE A 24 BOUTEILLES PAR FOYER

IMPORTANT : Livraison par transporteur spécialisé pour la France métropolitaine et Monaco exclusivement. Pour la Corse, frais de port majorés de 20€*.

N° Tél obligatoire pour la livraison : _____

Je règle aujourd'hui par :

Chèque bancaire à l'ordre de Viniphile-Amis Gourmets

Carte bancaire

N° Carte _____ Date et signature _____

Expire fin _____ Cryptogramme _____

Offre réservée aux personnes majeures - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

*Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous serez susceptible de recevoir des offres d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire. Sauf erreurs typographiques. Viniphile LF SAS au capital de 821 840 € RCS Lyon 077 320 133 - APE 526 A - Si malgré toutes nos précautions, le vin devenait indisponible, nous le remplacerons par un autre vin d'une valeur similaire. Photos non contractuelles. Offre valable 1 seule fois et limitée à 24 bouteilles de ce vin par foyer. Pour toute commande de 24 à 48 bouteilles, merci de rajouter 12€80 de frais de livraison. *Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 20€ forfaitaires supplémentaires pour les frais de port même si les 12,80€ sont offerts. Pour toute autre demande, nous contacter. En cas de problèmes de service après-vente sur un produit, un délai et uniquement dans ces cas, vous pouvez appeler le 04 26 99 43 10. Ce vin est vendu par 6 bouteilles au prix de 54€ + 12€80 de frais de livraison. Tous nos cartons d'emballage de nos colis sont recyclables et dono à mettre dans votre poubelle «papiers et cartons». En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur bicel.fr. En cas de commande expédiée à une adresse non personnelle (boîte postale, camping, hôtel, code « armée », ...), aucune réclamation ne sera acceptée pour non-réception ou réception tardive du colis Code Offre WP1168